



FORMATIONS

DROIT SOCIAL

01.10.2024 v3

LEXIQUE



Objectif



Public visé et pré-requis



Les moyens d'encadrement, techniques et pédagogiques mis en œuvre



Le contenu / durée et déroulé de la formation



Modalités d'évaluation



Tarifs



nombre de stagiaires maximum



nombre de stagiaires minimum



Référente Handicap



Référente Pédagogique

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été développée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

PRÉAMBULE

Le « Quai des Entreprises », marque territoriale fédératrice créée par le MEDEF Côte d'Opale et l'UIMM Littoral Pas-de-Calais, est une plateforme, un hub, qui oriente, accompagne, anime, informe, défend, fédère, met en réseau et en valeur des centaines d'entreprises de la Côte d'Opale.

Le Quai des Entreprises C&M propose et organise diverses formations en droit social et développement des Ressources Humaines.

Nos formateurs, se caractérisent par leur expertise métier, leur expérience professionnelle et leurs compétences pédagogiques. En qualité de Juristes, et Consultants en Ressources Humaines, ils interviennent et accompagnent quotidiennement des entreprises, tous secteurs d'activité confondus, de la Côte d'Opale.

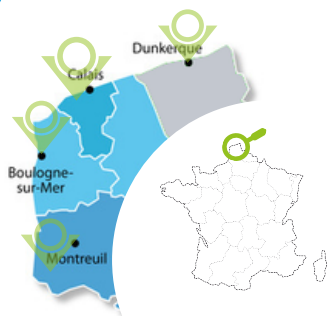
Notre offre :

Pour être compétitif, vous devez en permanence mobiliser des compétences de plus en plus pointues. Nos programmes de formation sont ajustés en temps réel pour y intégrer les dernières évolutions et nouveautés.

Vous ne trouvez pas de formations adaptées à vos besoins ? Nous construisons un programme personnalisé répondant à vos attentes.

Les formations se déroulent de manière collective (inter-entreprises) dans nos locaux. Elles peuvent également se dérouler en intra-entreprise et en distanciel (tout en conservant des méthodes et techniques participatives inhérentes à nos pratiques d'animation).

Vous pouvez nous contacter pour tout renseignement relatif au calendrier des formations et leurs planifications.



Les inscriptions sont prises en charge jusqu'à trois jours avant le début de la formation. La date de cette dernière est définie lors d'un sondage par les participants intéressés.

Accueil des personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite :

Une chargée de mission Handicap, pourra faciliter et optimiser l'accueil, l'intégration et les outils pédagogiques de tout stagiaire en situation de handicap (*les formations avec du public PMR sont dispensées à Coquelles uniquement*).



Des places de stationnement dédiées



Une sonnette est installée aux entrées afin d'assister les ouvertures de portes



Un accès par ascenseur dessert l'ensemble des étages du bâtiment



Des pauses régulières sont proposées



Des WC dédiés PMR (*voir plan**)



Référente Pédagogique | Vanessa FRATTINI
vanessa.frattini@quai-des-entreprises.fr



Référente Handicap | Lucie BATONNEAU
lucie.batonneau@quai-des-entreprises.fr



Nous situer à Coquelles :
430 boulevard du Parc



Je flashe !



Je clique !



Nous situer à Dunkerque :
403 avenue du Stade



Je flashe !



Je clique !

A proximité :



Centre Commercial
Cité Europe



Gare Calais
Fréthun / Centre



Privatif



A16
Sortie 41



13 1

A proximité :



Centre Marine
Dunkerque Centre



Gare de
Dunkerque



Dunkerque
Tribut



A16
Sortie 62



18 C6 C1 C3

Délégation de pouvoirs

Formation disponible en INTRA, sur devis



Cette formation vise à :

- Connaître les conditions de validité d'une délégation de pouvoirs
- Identifier les responsabilités du délégant et du délégataire et les risques de sanctions
- Sécuriser les pratiques du délégant et du délégataire



- Salariés ayant signé ou étant amené à signer une délégation de pouvoir
- Prérequis : aucun



Équipe pédagogique : un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée

Les supports techniques utilisés : PowerPoint, paper-board, vidéos, exercices, Remise de documents théoriques / pratiques

Les moyens pédagogiques : pédagogie active et participative, mises en situation, exercices pratiques, échanges et discussions.



Programme :

- **Définitions, caractéristiques et formalisme de la délégation de pouvoirs**
 - Clarifier les notions : délégation de pouvoir, subdélégation, délégant, délégataire, délégation de signature
 - Enjeux de la délégation de pouvoirs
 - Conditions tenant aux signataires de la délégation
 - Conditions tenant à la délégation elle-même (périmètre, durée, pouvoirs susceptibles d'être délégués)
- **Les responsabilités découlant de la délégation de pouvoirs**
 - Distinction entre responsabilité civile et pénale
 - Les responsabilités du délégant et du délégataire
 - Les types de sanctions encourues
 - Le contentieux de la délégation de pouvoirs (illustrations jurisprudentielles)

Durée de la formation : 4 heures sur 1/2 journée - Date à définir sur sondage



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation **d'un questionnaire d'évaluation** :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire : de l'atteinte des objectifs ; de la qualité de la formation ; de la qualité du formateur.



510 € HT/stagiaire/session - Adhérent
610 € HT/stagiaire/session - Non Adhérent



Lucie BATONNEAU
lucie.batonneau@quai-des-entreprises.fr

Vanessa FRATTINI
vanessa.frattini@quai-des-entreprises.fr